

## JAIGNES - COMMUNE

Séance du 08 avril 2025

Membres en exercice : 8

Date de la convocation: 02/04/2025

Présents : 6

*huit avril deux mille vingt-cinq l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Achille HOURDÉ*

Votants: 7

**Présents :** Achille HOURDÉ, Jean-Pierre BLÉTARD, Gérard CHÂTEL, Eloi BOUILLARD, Maxime DE AMORIN, Maria DECAUCHY

**Représentés:** Nathalie LE COHU représentée par Achille HOURDÉ

**Excusés:** Marie-Claire ROQUES

**Absents:**

**Secrétaire de séance:** Maxime DE AMORIN

### Objet: REMBOURSEMENT ANTICIPE DE DEUX EMPRUNTS CONCLUS POUR LE FINANCEMENT DU FCTVA ET DES DETR/FONDS VERTS - DE\_2025\_015

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu le Budget Primitif 2025 de la Commune de Jaignes adopté par délibération du 8 avril 2025 ;

Considérant les possibilités actuelles de remboursement anticipé de la Commune, du fait d'une trésorerie importante due au versement des subventions sollicités auprès de l'Etat pour la requalification de la salle polyvalente et au versement du FCTVA ;

Considérant la volonté de rembourser par anticipation les emprunts n°2201560 d'un montant de 65 000,00 € et n°217595 d'un montant de 260 000,00 € ;

**Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés,**

Décide d'autoriser le Maire à procéder au remboursement anticipé les emprunts n°2201560 d'un montant de 65 000,00 € et n°217595 d'un montant de 260 000,00 € contractés pour la requalification de la salle polyvalente

Dit que les crédits correspondant sont inscrits au budget 2025.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Et ont signés au registre les membres présents.

Pour extrait conforme.

Le secrétaire de séance,

Maxime DE AMORIN



Le maire,

Achille HOURDÉ